

PROFESSION / Événement les 28 et 29 septembre

RÉACTION

« La digitalisation et la réglementation sont les deux challenges que les CGPI relèveront ! »

Le directeur des partenariats de Patrimonia, Jean-Marc Bourmault, nous présente la prochaine édition du salon et se montre confiant quant au développement de la profession dans les années à venir.

Investissement Conseils : Pour cette 24^e édition de Patrimonia, vous avez choisi comme thème « Les challenges pour demain »... ?

Jean-Marc Bourmault : Tout à fait, il s'agira de notre fil rouge durant ces deux journées. La digitalisation du marché et l'intégration de la réglementation sont les deux challenges que devront affronter les CGPI et qu'ils relèveront ! Ce thème s'est imposé à nous, car notre ADN est d'accompagner l'ensemble de la profession pour qu'elle continue de développer sa part de marché. Nous espérons être à la hauteur des espérances de tous les acteurs du marché : congressiste, partenaires et relais média.

IC : Justement, comment percevez-vous l'avenir de la profession ?

J.-M. B. : Elle a une chance quasi historique d'accroître son développement : la réduction du nombre d'agences bancaires. C'est pourquoi les années à venir sont à la fois sources de challenges à relever, mais aussi d'opportunités. Comme celle de l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement pro-entreprises. Même si des décalages vont avoir lieu entre les annonces et leur mise en place, les allègements fiscaux annoncés vont permettre à la profession de se positionner en tant que conseil, mais aussi en matière d'orientation de l'épargne vers les entreprises.

De même, d'autres mesures vont permettre aux CGP de se positionner en tant que conseil. Par exemple, la mise en place de l'IFI va faire bouger les lignes.

IC : Des nouveautés côté exposants ?

J.-M. B. : En tant que plate-forme représentant l'ensemble des secteurs d'activité liés au patrimoine, Patrimonia attire toujours autant, puisque nous allons de nouveau battre



Jean-Marc Bourmault, responsable des partenariats de Patrimonia.

« A l'avenir, le digital sera pour la profession de CGP, comme pour d'autres professions, un outil essentiel pour exercer. »

notre record d'exposants. Nous avons, cette année, de nouveaux partenaires représentant une diversité au niveau des secteurs d'activité avec des acteurs, tels que Cogefi, Candriam, Constructa, Hilbert, Portzampark, EOS Venture, France Valley, MJ Développement, Hugau Gestion, Pierre 1^{er} Gestion, Nue Proselect, FundShop, Mercureim, IDSoft/ImmoFactory, etc.

IC : Quel est votre niveau d'attente s'agissant des visiteurs ?

J.-M. B. : Nous devrions dépasser les sept mille cinq cents visiteurs. Depuis notre création, nous avons élargi notre base à l'ensemble de la sphère patrimoniale en intégrant aux membres des associations de CIF-CGP d'autres professions, comme les courtiers d'assurance, la gestion privée, par exemple, mais toujours avec la volonté d'élever notre public sur le plan qualitatif plutôt que quantitatif. D'ailleurs, depuis plus de vingt ans, l'émergence d'une réelle profession de conseil se vérifie.

IC : Cette année, vous lancez également la Patrimonia Academy...

J.-M. B. : Oui, c'est l'une des nouveautés du congrès. Cette Patrimonia Academy vient remplacer les agoras. Il s'agit de traiter de thématiques très techniques et exclusivement liées à l'exercice du métier : gestion et développement du cabinet, mise en place effective de la réglementation, entre autres.

Une autre nouveauté est la mise en place d'un espace dédiée aux FinTechs qui sont les outils de demain pour les CGPI. A l'avenir, le digital sera pour la profession de CGP, comme pour d'autres professions, un outil essentiel pour exercer. Il s'agit également de permettre à ces jeunes sociétés d'entrer en relation avec le marché.

Propos recueillis par Benoît Descamps